



DECHARGE DE RESPONSABILITE ET ACCEPTATION DU REGLEMENT

Le 2° Der Breizh Rally Historik, organisé au départ de Montfort, le 21 mai 2011 est une manifestation touristique de navigation pour véhicules d'époque.

Il se déroule sur route ouverte, dans le strict respect du Code de la Route.
Il a fait l'objet d'une déclaration en Préfecture d'Ile et Vilaine (35).

Conformément à la réglementation, l'association Handi Rally Passion organisatrice de la manifestation a souscrit une assurance responsabilité civile organisation et participants, auprès de la société SM3A à Bron, pour garantir les conséquences pécuniaires de la responsabilité civile pouvant incomber à l'organisation et aux concurrents.

Chaque concurrent, pilote ou copilote, participe à cette manifestation sous sa seule et entière responsabilité. C'est au concurrent de vérifier auprès de son assureur qu'il est bien couvert pour ce type de manifestation tant au niveau matériel qu'au niveau des occupants du véhicule.

Le concurrent reste seul responsable des dégâts matériels pouvant arriver à son véhicule et à ses occupants. Ceux ci n'étant en aucun cas de la responsabilité de l'organisation.

NOUS SOUSSIGNES

Nom du Pilote : Nom du Copilote :

- RECONNAISSONS AVOIR PRIS CONNAISSANCE DU PRESENT DOCUMENT ET FAISONS NOTRE AFFAIRE PERSONNELLE DES DOMMAGES CORPORELS QUE NOUS POURRIONS SUBIR A L'OCCASION DU DER BREIZH RALLY HISTORIK ORGANISE PAR L'ASSOCIATION HRP.

- RECONNAISSONS AVOIR PRIS CONNAISSANCE DU REGLEMENT DE L'EPREUVE, L'ACCEPTONS SANS CONDITION ET NOUS NOUS ENGAGEONS A LE RESPECTER EN TOUS POINTS.

Signatures précédées des mentions " lu et approuvé "

Pilote

Copilote

Date : _____

Date : _____